



HAL
open science

Les enjeux et défis de l'influence francophone en matière de démocratie et de droit de l'homme

Mahouton Marius Elvis DJOSSOU

► To cite this version:

Mahouton Marius Elvis DJOSSOU. Les enjeux et défis de l'influence francophone en matière de démocratie et de droit de l'homme. 2024. hal-04531508

HAL Id: hal-04531508

<https://cnrs.hal.science/hal-04531508>

Preprint submitted on 4 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Auteur : DJOSSOU Mahouton Marius Elvis

Laboratoire : Espaces et sociétés (ESO)

Entité : Université d'Angers

Sujet :

Les enjeux et défis de l'influence francophone en matière de démocratie et de droit de l'homme

INTRODUCTION

Depuis que la mondialisation des années 1980-1990 a exacerbé les compétitions, le monde est gouverné à coup d'informations et plus particulièrement d'influence, qui en est une des déclinaisons¹. En effet, l'influence apparaît comme la clé dans des situations de concurrence d'ordres économique, politique, scientifique. Elle consiste en un traitement de l'information, prise pour une matière première, au même titre que le gaz et le pétrole, à la différence qu'on ne la voit pas ; « brute, elle peut être de plus ou moins bonne qualité et peut, ou non, être raffinée, frelatée, vendue, volée »². L'influence est une arme qui ne tue pas, une arme pour la prise de pouvoir sur l'esprit de l'autre ou des autres. Comme le dit Éric Delbecq, « l'influence est une arme propre »³. Si nous résumons, l'influence est une relation éminemment compliquée qui va agir sans que le sujet en ressente l'obligation ni ne soit payé pour cela⁴.

C'est par excellence « l'arme de la prise de pouvoir politique, l'instrument de la prise de pouvoir économique, notamment via l'action sur les normes, les règles, les contrats, qu'on appelle souvent lobbying, qui est une des formes de l'influence »⁵ agissant sur l'environnement des affaires, le droit, la gouvernance, une certaine notion de l'éthique, etc.⁶ Elle se fait avec des partenaires, des réseaux d'alliances, soigneusement entretenus, travaillant ensemble ensemble avec des acteurs⁷. C'est ce que fait si bien une structure internationale telle que l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

En effet, la structure par excellence qui porte les actions de la francophonie au monde s'appelle l'organisation internationale de la francophonie (OIF). Elle est une personne morale de droit

¹ REVE CL. 2023

² Idid

³ DELBECQUE E. 2011

⁴ REVEL C. 2023

⁵ Ibid

⁶ Ibid

⁷ Ibid

internationale public composée de quatre-vingt-huit Etats et Gouvernements à travers le monde, soit environ 321 millions de francophones⁸. Elle a vocation à remplir des missions, dont selon quatre grandes missions dont celles relatives à la promotion de la démocratie et des droits de l'Homme⁹.

En effet, dès la fin du XIXe siècle, le terme de Francophonie est inventé par le géographe Onésime Reclus pour désigner l'ensemble des personnes qui utilisent le français et sont supposées être francophiles. Elle se développe tout naturellement dans les colonies françaises et belges par l'éducation de certaines élites africaines, puis à travers la coopération au développement des nouveaux États indépendants¹⁰. Sa légitimité politique trouverait son fondement dans la morale, tandis que son efficacité se mesurerait à son caractère d'acteur international subsidiaire dont l'influence rappelle la « puissance douce ».¹¹

Les enjeux et défis de l'influence francophone en matière de démocratie et de droit de l'homme sont du ressort de l'OIF qui intervient pour la consolidation de l'Etat de droit, la tenue d'élections libres fiables et transparentes, l'instauration d'une vie politique apaisée, la promotion d'une culture démocratique et le plein respect des droits de l'Homme¹². Ses défis portent sur la défense des valeurs de la Francophonie¹³. « Cette priorité figure bien sûr à l'agenda de la Secrétaire Générale, aux côtés d'autres sujets primordiaux tels que le renforcement de l'influence de la Francophonie, la consolidation de la démocratie, la promotion de l'égalité femmes-hommes¹⁴ entre autres.

Pour mener à bien toutes ces actions, de manière transversale et dans le cadre de sociétés ouvertes, l'OIF s'appuie sur ses 16 *réseaux institutionnels* qui eux-mêmes fédèrent près de 600 Institutions-membres dans plus de 60 pays de l'espace francophone¹⁵. Ces réseaux, véritables traits d'union entre la sphère étatique et la société civile, restent des viviers d'experts mais aussi des leviers essentiels au service de la Francophonie dans le domaine de la coopération internationale. Etant en contact direct avec les citoyens, ces réseaux restent d'irremplaçables vigies de la démocratie¹⁶.

⁸ <https://www.francophonie.org/qui-sommes-nous-5>

⁹ <https://www.francophonie.org/lorganisation-internationale-de-la-francophonie-81>

¹⁰ GAZEAU-SECRET A.

¹¹ Françoise Massart-Piérard.. 2007

¹² <https://www.francophonie.org/node/276>

¹³ <https://www.francophonie.org/une-histoire-de-la-francophonie-23>

¹⁴ Ibid

¹⁵ <https://www.francophonie.org/node/276>

¹⁶ Ibid

Quels sont les enjeux et défis de l'OIF dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme? Quels sont les défis et enjeux de son influence dans ces domaines ?

Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans la suite de nos propos.

Dans l'avant-propos du rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone¹⁷, nous pouvons lire ce qui suit : « Les ambitions de la Francophonie pour un monde de paix et de progrès, soutenues et partagées par les États et gouvernements membres, contribuent à l'avènement d'une mondialisation véritablement ouverte, participative et démocratique, au bénéfice des peuples. Leur réalisation ne peut faire l'économie d'une vigilance accrue visant, d'une part, à mieux appréhender les nombreux défis dans le domaine de la démocratie, des droits de l'Homme et de la paix et, d'autre part, à définir, dans le cadre d'efforts concertés avec les partenaires nationaux et internationaux, les stratégies utiles au déploiement d'initiatives en la matière notamment au sein de l'espace francophone »¹⁸

La force de la Francophonie est celle de tous les peuples qu'elle rassemble sur les cinq continents, d'Afrique et d'Europe, d'Asie et du Pacifique, des Amériques et de l'océan Indien, du Proche et du Moyen-Orient. Au-delà du nombre d'états appartenant à cette organisation, elle a aussi le soutien des collectivités territoriales et locales, des entrepreneurs du secteur privé, des associations citoyennes, des femmes, des jeunes organisés en réseau pour renforcer les actions de la Francophonie localement. Ces différents acteurs sont mobilisés derrière elle pour aller vers ses enjeux et relever ses défis dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme.

La valeur ajoutée de l'Organisation internationale de la Francophonie réside dans le partage des expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises, mais aussi la collaboration inclusive avec les différentes parties prenantes, les réseaux professionnels existants et la société civile . Ceci se traduit par des initiatives au plus haut niveau pour des plaidoyers, la concertation, le partage d'expériences, le renforcement de l'expertise en langue française avec des approches transdisciplinaires. L'une des forces de l'organisation est la disponibilité de financements pour les acteurs locaux.

Dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme, l'OIF contribue à l'ancrage de la démocratie et à l'enracinement de l'Etat de droit dans l'espace francophone¹⁹. En effet, l'organisation s'inscrit dans une démarche préventive structurelle. Pour y arriver, elle a mis en

¹⁷ OIF. 2008

¹⁸ Ibid

¹⁹ <https://www.francophonie.org/affaires-politiques-et-gouvernance-democratique-276>

place une programmation qui se décompose en quatre grands axes que sont la consolidation de l'Etat de droit, la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, l'instauration d'une vie politique apaisée, la promotion d'une culture démocratique et le plein respect des droits de l'Homme²⁰. Tout ceci passe essentiellement par le renforcement de l'Etat de Droit, la modernisation des textes et la promotion de la diversité des cultures juridiques qui caractérisent notre espace. L'organisation œuvre aussi pour l'organisation des élections libres, fiables et transparentes dans l'espace francophone dans le but de garantir aux populations une vie politique apaisée. Le soutien de l'OIF consiste en un appui à tous les acteurs impliqués dans les processus électoraux²¹. L'apaisement de la vie politique est l'œuvre de la société civile francophone qui occupe de nos jours une place importante dans le dispositif institutionnel de la Francophonie. Les actions de la Francophonie pour la promotion et la protection des droits fondamentaux consiste à soutenir les mécanismes déjà en place. Elle œuvre aussi à garantir la liberté de la presse et le pluralisme des médias. En période de crises, l'appui de la Francophonie offre un appui politique et technique aux pays membres. De même, sa stratégie mobilise aussi d'autres organisations sous régionales, régionales ainsi que les Nations Unies dans le cadre notamment des opérations de maintien de la paix. Ces progrès ne doivent pas faire oublier que le chemin menant à une démocratie véritablement consolidée et apaisée est long et parfois semé d'embûches, et requiert en permanence conciliation et dialogue entre tous les acteurs pour surmonter les difficultés du moment²². Sur le continent africain, précisément la zone francophone en Afrique de l'Ouest, nombreuses ont été les interventions de la Francophonie pour dénoncer les abus de pouvoirs, contribuer à l'enracinement de la démocratie et le respect des droits de l'homme. Dans le domaine de la démocratie et des droits de l'Homme, la Francophonie est mobilisée en faveur de la protection des défenseurs des droits et des lanceurs d'alertes. Cette initiative met en avant les engagements de l'organisation et ses réseaux institutionnels pour mieux protéger les droits des détenteurs et facilitateurs d'informations.

De même, à travers la Déclaration de Bamako, les États et gouvernements se sont engagés à promouvoir une vie politique apaisée qui reste un objectif essentiel du déroulement et de la consolidation d'un jeu véritablement démocratique. Pour atteindre ses objectifs, l'OIF s'appuie sur ses réseaux institutionnels qui eux-mêmes fédèrent plus de 600 institutions-membres dans plus de 60 pays de l'espace francophone. Ces réseaux sont des viviers d'experts et des leviers essentiels au service de la Francophonie dans le domaine de la coopération internationale. Ces

²⁰ Ibid

²¹ <https://www.francophonie.org/affaires-politiques-et-gouvernance-democratique-276>

²² OIF. 2008.

diverses actions ont vocation à contribuer à un climat de paix. Mais, aujourd'hui, est-ce un dispositif irréprochable et performant ? L'Organisation n'a-t-elle pas connu des échecs ?

Tandis que l'influence permet de défendre ses intérêts, de parvenir à un objectif précis en démontrant aux acteurs impliqués le bien-fondé de sa position afin d'obtenir leur adhésion, la contre-influence quant à elle vise à mettre en place une stratégie de réponse à des actions entreprises, pour nuire aux intérêts des organisation²³. la contre-influence peut venir en réaction, car vous n'avez pas reconnu l'influence assez tôt, ou en anticipation, en amont quand vous avez fait veille et anticipation intelligentes²⁴, d'où l'extrême importance de l'intelligence économique, y compris pour les diplomates, la détection de signaux faibles, le lancement de contre-récits bien avant que les esprits soient atteints. Après c'est possible, mais beaucoup plus dur²⁵. Ainsi, en ce qui concerne la Francophonie, certaines informations distillées ça et là ternissent l'image qu'elle tente d'imposer à l'opinion.

Un des sujets à mettre en relief est celui de la continuation de la Françafrique qui met en relief , notamment l'opacité du rôle de la France dans la succession des Présidents Africains, surtout ceux de la partie francophone ouest africaine, notamment celle du feu le président Bongo. On pourrait multiplier les exemples avant de constater qu'on ne peut indéfiniment redoubler les appels incantatoires à la « bonne gouvernance » et faire tout le contraire dès qu'il s'agit de préserver certains intérêts.²⁶ Il en est de même pour le conflit entre Flamands et Wallons qui tourne à l'aigre, et failli conduire à une dislocation de l'État belge sous les yeux de la Francophonie inactive. En ce qui concerne les conflits entre Etats, nous pensons qu'à travers la Francophone, ils pourraient être réglés par une voie pacifique dès lors que l'ordre international repose sur le règne du droit, de la morale et de la démocratie, valeurs âprement défendues par l'organisation. Un des principes sur lesquels repose le libéralisme politique proche est de considérer la guerre et l'injustice comme des problèmes internationaux « qui requièrent des actions collectives ou multilatérales pour y mettre un terme »²⁷, ce à quoi veille la Francophonie qui, dès sa naissance en 1970 à Niamey²⁸.

Aujourd'hui, il est très apparent que les frontières de l'espace francophone constituent des obstacles à la liberté de déplacement des biens et des personnes. Nous évoquons ce sujet parce

²³ <http://www.eurocrise.com/pole-intelligence-economique-et-strategique/influence-contre-influence/>

²⁴ RAVEL C.

²⁵ Ibid

²⁶ MASSART-PIERARD F.

²⁷ Ibid

²⁸ Ibid

que le déplacement constitue lui aussi un des droits humains, et pas le moindre. La cohérence aurait voulu que l'on s'attache à une politique des visas au sein de la Francophonie pour faciliter la libre circulation des étudiants, des chercheurs, des jeunes professionnels et des artistes pour des séjours courts ou plus ou moins longs.

De nos jours, surtout en Afrique, nous sommes exposés à des crises post-électorales, politiques par les faits de non respects des normes démocratiques et du non-respect des droits de l'homme. Nous faisons face à une race de Présidents qui s'adonnent à la modification de la constitution et aux bourrages d'urnes pour s'éterniser au pouvoir. Pourtant, la Francophonie envoie pour ses élections des missions d'experts pour l'observation des élections dans ces pays. Ces missions à notre avis, quand bien même, elles n'ont pour rôle que d'observer sans s'immiscer, devraient pouvoir relayer les mauvaises pratiques observées au niveau de l'OIF, qui devrait s'en saisir pour améliorer les processus électoraux à venir. Nous sommes au regret de dire que ces missions manquent d'efficacité, car, elles n'ont pas d'influence sur les changements attendus par les populations de leurs missions.

La manipulation ou le musellement de la presse sont des actes antidémocratiques pratiqués par nos dirigeants. Là encore, nous pointons du doigt le but de l'organisation par la Francophonie des Journées Mondiales de la Presse dont nous venons tout juste de célébrer en Juin la 30^{ème} édition. Il s'agit en effet du 30^{ème} anniversaire de la proclamation de la Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations unies, occasion pour la Francophonie de « réaffirmer la constance de son engagement en soutien de celles et ceux qui en sont les principaux garants et porte-voix »²⁹. Malgré ses initiatives de l'organisation çà et là, et fort des divers réseaux mis en place dans ce cadre, nous sommes en droit de nous demander si elles ont plutôt échoué, ou si elles ne portent pas encore toute l'influence de l'organisation.

²⁹ <https://www.francophonie.org/journee-mondiale-de-la-presse-2023>

CONCLUSION

L'influence est un vrai travail qui ne s'improvise pas. Pour être efficace, il doit s'appuyer sur l'intelligence économique et stratégique, car le maître mot en influence est l'amont, pour repérer les prémices et signaux faibles d'une action, d'un projet, d'une législation.

La Francophonie est une importante organisation qui s'est construite autour de l'usage de la langue française. Son influence dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme a été très bien construite, avec la mise en place de nombreux réseaux et des dispositifs institutionnels et financiers forts. La Francophonie a construit avec le temps une puissance politique étalée sur le monde et capable d'enrayer les crises, ou tout au moins d'en réduire les impacts. Elle a le potentiel pour mettre en œuvre des actions efficaces et appréciées de tous dans le domaine de la démocratie et des droits de l'homme.

Cependant, l'opérationnalisation de ses objectifs n'est pas à la hauteur des espoirs des peuples, notamment sur les questions de la préservation des acquis démocratiques et du respect des droits de l'Homme. Les témoignages de cette situation sont nombreux et s'illustrent notamment par la situation politique dans plusieurs de ses Etats-membres et les actes de non-respect des principes démocratiques et de droits de l'homme. Les innombrables crises politiques ayant occasionné aussi bien des dégâts matériels, financiers et d'innombrables pertes en vies humaines n'ont pas pu être maîtrisées par la Francophonie. Certains de ces conflits ont perduré dans le temps, sans que l'organisation n'ait pu trouver les solutions adéquates. Son influence a été théorique et pas assez efficace.

La diplomatie Francophone a tout intérêt à agir plus vigoureusement pour redonner à l'organisation une audace et une lisibilité qu'elle a perdues au fil des années et inscrire cet effort dans la longue durée. Les réseaux de coopération devraient être mis au service de cette ambition dont il faut espérer qu'elle ait un effet d'entraînement sur ses différents partenaires. Le rôle de la diplomatie Française devrait pouvoir se positionner comme cet outil qui permet de réduire considérablement les conflits nés du fait de mauvaises pratiques démocratiques et d'atteintes aux droits de l'homme.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BADIE B., « La mondialisation, les flux et la Francophonie internationale », dans Actes du colloque « La Francophonie internationale et la mondialisation. Un univers de réseaux », Revue de l'Université de Moncton, Numéro hors série, 2001, p. 14-19.

DUVERNOIS L., « L'enjeu de la Francophonie au 21 e siècle », Assemblée plénière du Conseil Supérieur des Français de l'étranger, 53e session, 4-9 septembre 2000, p. 44. 41

DELBECQUE E. L'influence ou les guerres secrètes. De la propagande à la manipulation, Vuibert, 2011, 300 pages

GAZEAU-SECRET A. Francophonie et diplomatie d'influence In Géoéconomie (n° 55), pages 39 à 56

HELLY D. et PETITEVILLE F., L'Union européenne, acteur international, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 16.

MASSART-PIERARD F. La Francophonie, un nouvel intervenant sur la scène internationale In Revue internationale de politique comparée. Éditions De Boeck Supérieur. 2007. pages 69 à 93

OIF. Rapport sur l'état des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme (DPDDH). 2008. 178 pages

REVEL C. Influence et contre influence en 2023. Formes, acteurs, dérives et stratégies. Skema Publika. 2023. 21 pages

SITES INTERNET

<https://www.francophonie.org/qui-sommes-nous-5>

<https://www.francophonie.org/lorganisation-internationale-de-la-francophonie-81>

<https://www.francophonie.org/node/276>

<https://www.francophonie.org/une-histoire-de-la-francophonie-23>

<http://www.eurocrise.com/pole-intelligence-economique-et-strategique/influence-contre-influence/>